

Philippe Mesnard. Séminaire annuel

La place du témoin (III) et ses mots

Pour cette cinquième séance, nous accueillerons **Sandrine Lefranc** pour une conférence sur le thème : « **Quelles critiques ? Pour quelles mémoires ?** » **mardi 25 février 2019 de 18.30 à 20.30**

Sandrine Lefranc est directrice adjointe scientifique à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (CNRS), elle a récemment publié avec Sarah Gensburger : *À quoi servent les politiques de mémoire ?* (Presses de Sciences Po, 2017). Une de ses nombreuses publications : *Politiques du Pardon*, PUF, 2002.

Depuis longtemps les travaux de Sandrine Lefranc retiennent l'attention et balisent la réflexion sur les questions de mémoire, entre justice et politique, entre discours et représentations. Ses recherches proposent à la fois une approche de fond des grandes thématiques liées au pardon, à l'amnistie, à la justice et une analyse métacritique embrassant les dimensions discursives et, plus particulièrement, rhétoriques que soulèvent les questions de mémoire collective liées aux violences extrêmes. Si cette séance reprendra ces thématiques, on aura également à cœur de débattre des rapports critiques qu'il est possible, ou non, de nouer avec le mémoriel dont un des aspects majeurs aujourd'hui est sa normativité.

Adresse : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), 25 rue de la Montagne Sainte Geneviève, 75005 Paris

(Inscription **obligatoire** voir ci-dessous)

Cette année, les séances [huit sur les deux semestres] seront consacrées aux mots clés du champ sémantique de la mémoire et du témoignage. Chacun de ces mots spécifiquement « clé » ouvre à un ensemble de termes formant système, c'est tout un lexique qui sera ainsi convoqué, interrogé et revisité. Les entrées principales sont : authenticité ; fait ; fiction ; mémoire ; objet ; pardon ; sacré ; témoin ; temporalité ; victime.

En collaboration avec le CELIS UCA Clermont-Ferrand & la revue *Mémoires en jeu*
www.memoires-en-jeu.com



J'attire votre attention sur la nouvelle procédure d'inscription :

Une inscription préalable est **obligatoire** pour chaque séance de séminaire. Les inscriptions sont ouvertes **une semaine avant** et sont closes **la veille** de la séance concernée les modalités suivantes :

- de préférence sur le site du collège, via

https://form.jotformeu.com/CIPhFormulaires/sem_mesnard_s1_2019-20

- **par téléphone au 01 44 41 46 82 uniquement** (laisser un message sur le répondeur en épelant vos nom, prénom et en précisant vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le nom du responsable et la date de l'activité).

Toute personne non inscrite selon ces modalités se verra refuser l'accès aux salles où se déroulent les séminaires. Une **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou titre de séjour uniquement) vous sera demandée à l'entrée pour vérification.